

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANGOLEN
N° 45-2026

Objet : Désignation de nouveaux membres dans des commissions

Séance du 29 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOLEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sophie BRONNEC, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 25 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Présents : Mme Sophie BRONNEC, M Carl JOSEPH DIT PAGNY, Mme LAUREAU Martine, Mme Anne-Françoise ZIMMER-TEYSSEIRE, M Pierre SALAÛN, Mme Geneviève BELLON-LANNUZEL, Mme Chrystelle BARRÉ, M Yohann LE BRIS, M Loïc CASTREC, M Pierre MOLLET, M Maxime DA ROCHA, M Jean-René CORNIC et M Hubert PÉTILLON formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Mme Sylvie HEMON qui donne pouvoir à M Hubert PÉTILLON et Mme Elise MONTOURCY qui donne pouvoir à Mme Sophie BRONNEC.

Secrétaire de séance : M Loïc CASTREC

Mme la Maire propose aux élus de revoir la composition de certaines commissions suite à la démission d'une conseillère municipale :

M Hubert PETILLON rejoint la commission des finances et du personnel communal et Mme Elise MONTOURCY celles des affaires scolaires et de la jeunesse

Commission des finances et du personnel communal :

- La Maire, présidente de droit : Mme Sophie BRONNEC
- 5 membres désignés : Mme Anne-Françoise ZIMMER-TEYSSEIRE, M Carl JOSEPH DIT PAGNY, M Yohann LE BRIS, M Jean-René CORNIC et M Hubert PETILLON.

Commission affaires scolaires :

- La Maire, présidente de droit : Mme Sophie BRONNEC
- 4 membres désignés : M Pierre MOLLET, Mme Geneviève BELLON-LANNUZEL, M Maxime DA ROCHA et Mme Elise MONTOURCY.

Commission jeunesse :

- La Maire, présidente de droit : Mme Sophie BRONNEC
- 3 membres désignés : M Carl JOSEPH DIT PAGNY, M Yohann LE BRIS et Mme Elise MONTOURCY

Accord unanime du Conseil Municipal

Pour extrait conforme,
La Maire
Sophie BRONNEC

